

Assemblée Générale Annuelle du 11 avril 2025

L'Assemblée Générale des actionnaires du groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Guy Sidos, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale ont été toutes adoptées, notamment le versement d'un dividende de 2,0 euros par action, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration. Ce dividende sera détaché de l'action le 29 avril 2025 et sera mis en paiement le 2 mai 2025.

Le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale 2025, présentant le résultat des votes sera mis en ligne sur www.vicat.fr.

PROCHAINS EVENEMENTS

Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025, le 29 avril 2025 après bourse

Contacts

Relations Investisseurs

Pierre PEDROSA
Tél. +33 (0)6 73 25 98 06
pierre.pedrosa@vicat.fr

Presse

Raphael Hinninger
Tél. +33 (0)7 61 74 86 52
raphael.hinninger@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Depuis 170 ans, VICAT est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Vicat est un groupe coté sur le marché Euronext Paris (membre de l'indice SBF 120) et est majoritairement contrôlé par la famille fondatrice. Avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Présent dans 12 pays, développés et émergents, le groupe cimentier emploie près de 10 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 884 millions d'euros en 2024. Ancré dans les territoires, VICAT développe un modèle d'économie circulaire qui profite à tous et innove chaque jour pour réduire l'impact environnemental de la construction.